

Retour au travail chez Bâtons de hockey Victoriaville

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE - Le conflit est terminé chez Bâtons de hockey Victoriaville, la fermeture de l'usine, effective depuis mardi, a été annulée et tous les syndiqués sont rentrés au travail dès hier matin.

A l'image du déroulement de tout ce conflit amorcé par un lock-out le 20 mai, les événements qui ont conduit au règlement se sont précipités en fin de journée mercredi, moins de deux jours après la fermeture et la distribution des cessations d'emploi.

La menace de fermeture au-dessus de la tête, les quelque 55 syndiqués avaient formulé, en début de semaine, une offre de règlement et voté à 99 pour cent en faveur de cette offre et d'un retour au travail, si celle-ci était acceptée.

Les travailleurs exigeaient des hausses salariales de 0,60 \$ et 0,70 \$ l'heure pour un contrat de travail de deux ans, sans compter l'ajout d'un congé mobile. Les dernières offres patronales étaient de 0,60 \$ et 0,50 \$ l'heure et aucun nouveau congé. Les clauses normatives étaient déjà réglées.

Selon le président du syndicat, affilié au Syndicat québécois de l'imprimerie et des communications, M. Serge Beauchesne, le président de la compagnie, M. Victor Farr, s'est rendu à leur dernière demande en fin de journée mercredi et un protocole de retour au tra-

vail a été signé presque sur le champs. Cette grande hâte s'explique par le fait que la production était paralysée dans la période la plus intense depuis de l'année.

Informés des derniers développements en soirée, mercredi, les

syndiqués étaient très heureux du règlement et de retourner au travail, a soutenu M. Beauchesne. "Personnellement, je suis très satisfait. Ce serait très difficile de trouver un règlement aussi intéressant ailleurs dans la région dans le

moment."

Il a ajouté que "les travailleurs peuvent être fiers de cette grande victoire sous la menace de fermeture". Le nouveau contrat de travail devrait être signé dans les prochains jours.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Après un court mais tumultueux conflit de travail, les syndiqués sont rentrés au travail hier.

Société CLE de l'Amiante: une importante contribution à l'économie

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES - La Société de croissance locale de l'emploi (CLE) de l'Amiante suscite beaucoup d'intérêt dans la communauté et le bilan des réalisations de sa deuxième année d'opération, démontre son importante contribution dans le développement économique de la région et le dynamisme des promoteurs industriels.

Ainsi, CLE est intervenue financièrement dans dix dossiers, huit dans le secteur manufacturier et deux du côté des services, dont cinq pour l'implantation de nouvelles entreprises. La concrétisation de ces projets a nécessité un investissement global de plus de 1,3 million \$ et CLE a participé sous forme de capital-actions pour 235,000 \$. Ces dossiers ont favorisé la création de 56 nouveaux emplois permanents, deux partiels et le maintien de 53 autres. En outre, sur le plan de l'aide technique, CLE a traité 55 dossiers.

Le bilan de la Société est également impressionnant pour les deux années d'opération, soit 19 dossiers réalisés ou autorisés qui représentent un potentiel de plus de 2 millions \$ d'investissements, la création et le maintien d'environ 150 emplois permanents et un volume de ventes annuelles pour la région de près de 12 millions \$.

Plan d'actions 86-87

La Société sollicite à Emploi et Immigration du Canada le renouvellement de ses fonds d'opération et d'investissements pour la troisième année, soit un montant de 350,000 \$ dont 240,000 \$ qui seront éventuellement investis dans une dizaine de projets.

La mission de la Société se reflète davantage dans les petites entreprises qui ont de bonnes possibilités d'expansion dans les années à venir. A cet effet, CLE favorise l'aide financière sous forme de capital-actions de façon à lui permettre de jouer un rôle de partenaire moteur plutôt que de créancier et ainsi assurer une capitalisation plus adéquate aux PME.

Les investissements de CLE seront orientés vers les entreprises manufacturières qui sont d'excellents générateurs d'emplois et qui doivent prendre la relève de l'industrie minière comme élément de développement de la région de l'Amiante. Bien sûr, CLE entend promouvoir et intensifier l'aide technique pouvant faciliter la réalisation d'un projet ou favoriser une saine gestion.

D'autre part, les dirigeants de la Société CLE de l'Amiante espèrent se qualifier auprès du nouveau programme canadien de développement des collectivités, comme centre d'aide à l'entreprise et collectivité désignée. CLE justifie sa demande à cause du dynamisme de la région, des besoins d'une diversification industrielle et des nombreuses demandes dans des projets manufacturiers créateurs d'emplois permanents.

Création d'un fonds pour développer la récupération dans les écoles

VICTORIAVILLE (MC) - Un fonds de promotion de la récupération à travers toutes les écoles de la province a été créé, hier, à Victoriaville.

Les bases du Fonds d'éducation à la récupération, au recyclage et au

réemploi (F.E.R.R.R.) ont été jetées par des représentants des deux

organismes fondateurs, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) et de quelques partenaires, Cascades Inc, Recyclage

Arthabaska et M. Normand Maurice, président de Récupération Bois-Francs. Recyclage Orford est aussi impliqué au projet, et d'autres groupes sont susceptibles de se joindre à ce noyau.

Le rôle premier du Fonds, qui aura son port d'attache à Victoriaville, sera d'exporter le modèle de récupération de l'école polyvalente Le Bois de Victoriaville partout en province, a expliqué le secrétaire-trésorier de la CEQ, M. Serge Lévesque.

Le modèle est relativement simple. Il suffit de sensibiliser les écoliers à l'importance de la récupération et d'installer des corbeilles sélectives dans chaque classe.

Le programme fonctionnera par commission scolaire et chacune d'elles devra dénicher, de concert avec le F.E.R.R.R., un point de vente du papier recueilli.

Une autre mission du Fonds sera de favoriser la mise sur pied d'un mouvement de jeunes récupérateurs. En travaillant auprès des jeunes, les promoteurs visent à rejoindre les parents et à ancrer la récupération dans les moeurs des Québécois.

A l'intérieur d'un plan triennal d'action, le Fonds est déjà assuré de la participation financière de plusieurs groupes, dont Cascades et le ministère de l'Environnement.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Ont participé à la réunion de formation du Fonds, hier, dans l'ordre habituel, MM. Hermann Boisvert de Recyclage Arthabaska, Ubald Gauthier, secrétaire de la Fédération des com-

missions scolaires catholiques du Québec, Serge Lévesque, secrétaire de la Centrale de l'enseignement du Québec, et René Dupuis de Cascades Inc.

Subventions réduites à la bibliothèque: le conseil demande à Québec de reconsidérer sa décision

DRUMMONDVILLE (GP) - A son tour, le conseil de Drummondville vient de se pencher sur la réduction des subventions provinciales à la bibliothèque municipale.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, les conseillers réglementent le gouvernement du Québec et de la ministre Lise Bacon de reconsidérer la coupe de subventions.

"On a une bibliothèque remarquable, dit la conseillère Francine Ruest-Jutras, les coupes de subventions risquent de forcer la ville à diminuer les services".

Pour la conseillère, le rayon-

nement du Centre documentaire Côte St-Germain, son développement rapide, les ressources du milieu, ainsi que le taux élevé de fréquentation, justifient amplement les pressions du conseil sur le gouvernement du Québec.

Copies de la lettre à Mme Bacon ont été envoyées au député de Drummond, M. Jean-Guy St-Roch, à l'Union des municipalités et à diverses autres instances.

Dans sa lettre, Mme Bacon confirme que la subvention de Québec de 117,000 \$ l'an dernier, a été réduite à 83,000 \$ cette année, soit une réduction de près de 34,000 \$.

Début d'incendie chez Textiles Dionne

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le quart de travail des employés de Textiles Dionne Inc., du 401 Laferte à Drummondville, a été perturbé pendant quelques heures hier, à cause d'un début d'incendie à l'intérieur de l'usine.

Le feu avait pris naissance dans une pièce de machinerie servant à mélanger et presser le coton brut. Selon le rapport du capitaine André Houde, du service des incendies,

une trop forte charge de coton compacté à l'intérieur de cet équipement aurait semblé-t-il provoqué un surplus de statique, déclenchant un début d'incendie.

Les pompiers de Drummondville ont mis environ une heure trente à maîtriser la situation, mais les opérations de l'entreprise n'ont repris qu'en après-midi, le temps de procéder à une bonne aération à l'intérieur de l'usine.

...en bref

Centre du Québec

• Meubles retournés

DRUMMONDVILLE - Presque deux ans après s'être fait saisir ses meubles, Marcel Talbot du 7ième rang de St-Cyrille, a retrouvé son bien. Expulsé par l'Office du Crédit agricole le 1 août 1984, Talbot a continué à résider à son ancienne maison de ferme entre-temps. L'Office du crédit agricole, qui payait les frais d'entreposage des meubles de Talbot depuis 22 mois,

en a cessé le paiement et les meubles, ont été remis à l'agriculteur. Le mobilier n'a pas été retourné dans la maison du cultivateur, mais sur un terrain voisin, situé en face de la maison qu'il habite. Pour Annette et Marcel Talbot, le retour des meubles constitue une démonstration supplémentaire de leur bon droit dans la cause judiciaire qui les oppose toujours à l'Office.

• Temple à construire

Les Témoins de Jéhovah projetent de construire, dans les prochains mois, un "temple du royaume" à Drummondville. L'édifice se dressera sur la rue St-Pierre, près

du garage Valois et de l'usine Ségrigraphie Drummond. Si rien ne retarde le projet, la construction se ferait à l'automne.

• Enquête fixée au 17 juin

L'enquête préliminaire des trois individus, soupçonnés d'une série de vols par effraction dans Drummond et Arthabaska, a été fixée au 17 juin. Sylvain Hudon reste détenu, alors que ses présumés complices,

Jean Bourgeois et Christian Poisson, tous de St-Hubert, ont pu regagner leur liberté. Tous trois ont comparu hier matin devant le juge Marc Dufour à Drummondville.

• Théâtre du Balluchon

Depuis mars dernier, un nouveau théâtre, le Balluchon, est né à Drummondville. Ses cinq membres feront prochainement une tournée des festivals d'été avec la pièce "Old Orchard... connais pas" de

Réjean Vigneault. Dans le cadre d'une campagne de financement, un lave-auto se tiendra le 7 juin dans le stationnement du marché Super Carnaval.

• Familles Leclerc, Leclair

A la suite d'une recherche faite par l'Association Québec-France, il s'est avéré que le nom de Leclerc et Leclair est le plus répandu dans la région du Centre du Québec. Si vous êtes intéressés par des recher-

ches généalogiques avec vos homologues français, on peut communiquer avec Mme Danielle Leblanc, présidente de la section Centre du Québec.

Bois-Francs

• Assemblée annuelle

VICTORIAVILLE - L'Association des consommateurs handicapés des Bois-Francs tiendra son assemblée générale annuelle ce soir, à 19h00, au Collège des Bois-Francs.

Tous sont invités. Le service de transport adapté Rouli-Bus pourra faire le transport des personnes handicapées.

• Expo-Fondation

ARTHABASKA - La Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska tiendra un kiosque dans le hall d'entrée de l'hôpital du 5 au 8 juin. Un do-

cument audio-visuel expliquera l'importance des équipements achetés par la Fondation depuis 1981.

• Aide technique

VICTORIAVILLE - Les commerçants peuvent de nouveau bénéficier d'une aide technique sur des points se rattachant au marketing et à la gestion. La Chambre de commerce des Bois-Francs offre ce

service pendant 40 semaines, grâce à l'obtention d'une subvention de 15,469 \$ du programme fédéral de Développement de l'emploi. Deux personnes seront embauchées.

• St-Hubert participe

ARTHABASKA - La Pâtisserie St-Hubert d'Arthabaska, en collaboration avec Les Cuisines Laroche, participe à la campagne de financement de la Fondation de

l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, en remettant une partie du fruit des ventes de pâtisseries du 12 au 19 juin. Un don de 1,000 \$ est espéré.

• Du travail

VICTORIAVILLE - Si vous êtes âgé entre 12 et 60 ans et désirez de travailler, contactez le Service de main d'oeuvre agricole du Ca-

nada, à Nicolet. Des emplois agricoles sont disponibles pendant la saison estivale.

• Programmation

VICTORIAVILLE - Les groupes intéressés à monter une émission ou une série d'émissions à la Télévision communautaire des Bois-

Francs, à Victoriaville, pendant la prochaine saison sont invités à contacter dès maintenant l'équipe de la TVC.

• Travaux pour un parc

VICTORIAVILLE - Des travaux de prolongement de la rue Des Pinsons, à Victoriaville, au montant de 161,500 \$ ont été autorisés par les élus municipaux. Ces travaux vont permettre de desservir le terrain réservé pour créer un parc municipal dans le secteur du Domaine du lac.

• Économie de 1,500,000 \$

VICTORIAVILLE - En contrant un projet de modification du Décret de la confection pour dames, l'Association des entrepreneurs en couture du Québec (AECQ), dont certains membres sont des manufacturiers des régions des Bois-Francs, de l'Amiante, de la Beauce et de Mégantic, soutient dans un communiqué de presse que cette action représente une économie de 1,500,000 \$ pour les manufactures concernées.

D'autre part, l'AECQ, qui lutte en faveur de l'abolition du système des décrets dans le secteur du vêtement, prétend que le ministre du Travail Pierre Paradis partage son opinion, sur le fait que la réglementation freine le développement de ce secteur.

Dossier Winton en Cour d'appel

VICTORIAVILLE (MC) - Le procureur de Johannes Winton, Me Jean Petit de Québec, s'adressera à la Cour d'appel pour faire casser la décision de renvoi de son client à un procès, sous l'accusation de meurtre au premier degré.

Winton et un copain d'âge mineur auraient agressé avec un canif un couple d'Ontariens le long de l'autoroute 20, à la hauteur de Davelyville, le 4 août 1985. Mme Beatrice Moffat a été tuée tandis que son mari, M. Roy McLeod, a été blessé. Originaires de la Nouvelle-Ecosse, les jeunes avaient été recueillis dans cette province alors qu'ils faisaient de l'auto-stop.

Me Petit espère prouver devant la Cour d'appel que la preuve déposée à l'enquête

préliminaire n'a démontré aucune préméditation dans le geste de son client. Par le fait même, il vise le renvoi de son client à un procès pour meurtre au deuxième degré, plutôt qu'au premier.

Pour un meurtre au premier degré, Winton, s'il est reconnu coupable lors d'un procès, échappera de la prison à vie avec une possibilité de libération conditionnelle après 25 ans seulement. Or, s'il est reconnu coupable d'un meurtre au deuxième degré, il serait éligible à une libération conditionnelle après dix ans, peu importe le quantum de la sentence.

Déjà, Me Petit a échoué en Cour supérieure. Le juge Ivan Migneault a en effet maintenu la décision du juge de première instance de renvoyer Win-

ton aux assises criminelles sous l'accusation de meurtre au premier degré.

Donnez à la

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN



LOUEZ DE TOUT
 569-9548
MARTINEAU
 Vente des produits Honda et Lawn-Boy
 2456, rue King ouest, 7921

VENTE DE CAMIONS

DEBOSELAGE ET PEINTURE

JET D'EAU ET DE SABLE (sandblast)

CAMION CITERNE, BALAI MOTORISE

NETTOYAGE DE STATIONNEMENT

INDUSTRIE

techno pro

DE L'ESTRIE

(819) 864-4337 / 6110

7579, BOUL. BOURQUE
 — DEAUVILLE, QUE.

9367X

• Le poste de directeur général et un contrat de 10 ans

Marcel Dion, le patron de Venise

par Denis MESSIER

SHERBROOKE — Marcel Dion devra songer à se procurer avant longtemps une "carte d'affaires" de format géant, celle qu'il remet de-



(Photo La Tribune par Claude Poulin)
Marcel Dion utilise l'épaulement du propriétaire Paul Brouillard de Venise pour parapher son contrat de dix ans.

puis son association avec le club de golf Venise ne répondant plus aux exigences.

Pourquoi? La raison est fort simple. Paul Brouillard, le propriétaire et dessinateur du club de golf Venise, a confirmé hier une nouvelle qui circulait depuis un certain temps dans la région, et plus particulièrement à Venise, à savoir l'embauche de Marcel Dion pour les dix prochaines années.

Déjà professionnel en titre de Venise et directeur du golf depuis trois ans, Marcel Dion ajoute à son actuel celui de directeur général du club de golf Venise.

Marcel Dion, un jeune homme d'East-Angus qui a fêté ses 42 ans en février dernier, devient donc le grand patron du club de golf Venise. Ce contrat de dix ans marque aussi une autre première dans l'histoire du club de golf Venise et aussi dans le golf au niveau du Québec. Même si un bon nombre de professionnels sont associés à un même club depuis longtemps à raison d'un contrat d'une à trois années, aucun n'a eu la chance de signer un pacte comme vient de le faire Marcel Dion.

Paul Brouillard a révélé hier en conférence de nouvelles que l'octroi d'un contrat de dix ans à Marcel Dion est une police d'assurance, non seulement pour Marcel Dion, mais aussi pour le club de Venise. "Marcel s'est dévoué à cent pour cent pour les membres de Venise depuis son association avec le club et je ne voulais surtout pas le perdre à un autre club", de confier Paul Brouillard.

"Marcel m'a prouvé au fil des dernières années que l'opération complète d'un club de golf n'avait aucun secret pour lui", d'ajouter le proprio de Venise.

Marcel Dion, pour un, était des plus heureux de la tournure des événements. "Ce contrat de dix ans représente une bonne sécurité pour moi et les membres de ma famille. Une belle marque de reconnaissance et j'entends bien ne pas le décevoir", de confier celui qui pratique le golf depuis l'âge de sept ans.

Marcel Dion a aussi profité de l'occasion pour noter l'excellent support qu'il reçoit à Venise de la part des Gil Ethier, André Brousseau, Léo Lambert et son fils Claude. "Il ne serait pas possible pour voir à un peu tout au club sans l'aide de ces gens. Je crois que si chacun met l'épaulement à la roue, le club de golf Venise n'a pas fini de faire parler de lui..."

Roger Legault, le président de Venise, se réjouissait lui aussi de ce contrat à long terme. "Je ne crois pas que l'on puisse trouver une meilleure façon d'assurer le progrès d'un club en embauchant un type de la trempe de Marcel Dion", de noter Legault.

En conclusion, l'embauche à long terme de Marcel Dion a semblé aussi réjouir les membres de Venise.

Les 1, 2 et 3 août

L'objectif du tournoi Marotte: 721 golfeurs

VICTORIAVILLE (CP) — Les organisateurs du tournoi Gilles Marotte, espèrent recevoir 721 golfeurs, les 1, 2 et 3 août, lors de la 17^{ième} édition de ce tournoi présentée sur les allées du club de golf de Victoriaville et qui offrira une table de prix de plus de 20 000\$.

A vrai dire, l'équipe de bénévoles dirigée de main de maître par le président Michel Gagné, attend environ 700 golfeurs. L'an dernier, 720 golfeurs participaient à l'événement battant ainsi l'ancien record établi en 1983 par l'équipe du président Roland Séguin qui était de 703 golfeurs.

"Nous avons déjà atteint des sommets quasi impossibles à dépasser. Notre objectif est d'atteindre à nouveau le cap des 700 golfeurs", de dire le président Michel Gagné, en conférence de presse, hier midi. "Nous aimerions également battre le record de l'an dernier", d'ajouter celui qui dirige le comité organisateur pour une deuxième année consécutive.

Le président d'honneur du tournoi Marotte 86, est M. André Girard, de la compagnie Les Brevuages de l'Estrie. Son implication directe au tournoi, son apport précieux à la Bavaroise et la renommée de M. Girard et de sa compagnie seront certes des atouts sur lesquels les organisateurs peuvent compter dans l'atteinte de ses objectifs. "Je dois avouer que j'ai accepté la présidence d'honneur du tournoi, surtout en raison des objectifs, qui sont d'aider les handicapés de la région", confiait M. Girard.

La non-moins célèbre Bavaroise du vendredi soir reviendra pour une 11^{ième} année consécutive, sous la présidence d'honneur de Laurent Boissonneault.

Nouvelle orientation du Marotte

Depuis deux ans maintenant, le tournoi Marotte fait un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. "Dans cette nouvelle orientation, l'organisation tient à confirmer son appui, dans le futur, en mentionnant que la Fondation fait maintenant partie intégrante du Marotte dans l'achèvement de ses dons", disait Michel Gagné.

De plus, le tournoi pourrait participer financièrement à un nouveau projet, nommé "Fontaine de vie", qui a comme première vocation le service aux personnes handicapées. "Bien entendu, il n'est nullement question d'abandonner le club de la Bonne Humeur qui se retrouvera lui-même intégré à l'intérieur de cette nouvelle maison", confiait en terminant Michel Gagné. Le comité organisateur du tournoi a remis au club de la Bonne Humeur la somme de 7 000\$ l'an dernier.

10^e tournoi Pee-Wee de Drummondville 40 équipes se feront la lutte dans 4 classes

DRUMMONDVILLE (RJ) — Les amateurs de baseball devraient encore en avoir plein la vue du 23 au 30 juin prochain à Drummondville, alors que se déroulera la 10^e édition du tournoi National de baseball Pee-Wee.

Cette 10^e reprise annuelle se déroulera comme à l'habitude sur les magnifiques terrains des parcs Messier et Celanese.

Au total, pas moins de 40 équipes se feront la lutte pour l'obtention des grands honneurs dans les classes AA (16), A (8), B (12) et Invitation (4).

Des invitations ont d'ailleurs été lancées aux équipes des différentes régions du Québec et les organisateurs anticipent également accueillir des formations provenant de l'Ontario et des provinces Maritimes.

Parmi les équipes championnes de l'an dernier, celle des Elites River-Sud (AA) et du Lévis-Lauzon (Québec) seront de retour pour défendre leur titre.

Drummondville sera pour sa part représentée par deux clubs, soit le Pepsi-Cola dans la classe AA et le Fugère Construction dans la classe A. Le président de cette 10^e édition est M. Donald Mace et la présidence d'honneur a été confiée à M. Louis Bonneau, un des bâtisseurs du baseball mineur à Drummondville.

Une première pour les Equinoxes

THETFORD-MINES (N.F.) — Pour la première fois de leur histoire, les nageurs et nageuses du club de natation les Equinoxes de Thetford-Mines ont décroché une première place lors d'une finale régionale. Les jeunes Thetfordois et Thetfordoises ont réalisé cet exploit lors de la récente finale régionale tenue au Peps de l'Université Laval à Québec.

La délégation thetfordoise comptait trente-huit nageurs chez les Bouts de chou et 14 en classe Groupes d'âges. Les Equinoxes sont revenus avec une récolte totale impressionnante de 63 médailles et 89

rubans au grand plaisir des instructeurs et des dirigeants du club. Pas moins de 500 nageurs se mesuraient lors de cette rencontre.

Si le triomphe thetfordois en a été un d'équipe, quelques nageuses ont cependant attiré l'attention de façon particulière. La jeune Chantale Lessard, 8 ans, a mérité l'or à cinq reprises soit au 25 et 50 mètres brasse, au 25 mètres libre, de même qu'au relais varié et relais libre. Marie-Eve Argouin, Nathalie Bergeron et Isabelle Thivierge complétaient cette équipe de relais et ont aussi obtenu deux médailles d'or.

Elise Vachon s'est également signalée de belle façon chez les Bouts de chou avec quatre premiers rangs. Sonia Gosselin et Hélène Drouin ont aussi touché l'or une fois chacune.

Chez les garçons, Pascal Boulanger et Stéphane Boutet ont mérité l'or deux fois alors que Jean-Fran-

çois Blouin revenait lui aussi avec une médaille d'or.

Dans la catégorie Groupes d'âges, soit les 11 ans et plus, Mélanie Vachon est grimée sur la plus haute marche du podium en terminant première au 100 mètres et 200 mètres brasse. Vicky Poulin l'imitait au 100 mètres papillon en plus de mériter cinq autres médailles dont trois d'argent. Dans cette même catégorie, Lise-Andrée Lessard, Chantale Dubois et Sophie Vien étaient au nombre des médaillées en quatre occasions chacune. Stéphane Poulin devait compléter le palmarès des médaillés thetfordois dans ce groupe.

Les Bouts de chou ont particulièrement brillé lors de cette compétition. Josée Dubois, Simon Fortier, Sébastien Huppé, Michel Fournier et Alexandre Brown ont tous décroché au moins une médaille. Marc Châteauneuf a fourni toute une performance avec deux médailles d'argent et trois de bronze.

• Les 13, 14 et 15 juin

2^e édition du tournoi de balle donnée de St-Adrien

THETFORD-MINES (N.F.) — La deuxième édition du tournoi de balle donnée de St-Adrien près de Thetford-Mines aura lieu les 13, 14 et 15 juin prochains. Une activité spéciale, mettant en évidence La Bande à Bud, se tiendra le dimanche après-midi.

Une vingtaine d'équipes devraient prendre part à cette deuxième édition s'il faut en croire Michel Beaudoin, l'organisateur de l'événement. L'an dernier, seize formations avaient participé à la compétition ayant pour objectif d'amasser des fonds pour la ligue locale de balle-molle qui compte cinq équipes totalisant une soixantaine de joueurs. La date limite d'inscription a été fixée au 10 juin.

La bourse totale atteindra 625 \$ dont 300 \$ iront à la formation victorieuse. Les équipes devront obligatoirement aligner onze joueurs sur le terrain dont deux femmes.

L'attraction principale de la fin de semaine sera sans doute la présence de l'équipe de balle rapide La Bande à Bud. La formation du gérant Jean-Claude Côté sera opposée à l'équipe d'étoiles de St-Adrien qui s'est assurée les services du lanceur Pierre Fournier, ex-porte-couleurs du Bruno Drouin de la Ligue Senior de Fastball de Québec. Il s'agira de l'une des quarante rencontres qu'auront à disputer les quatre protégés de Jean-Claude Côté tout au cours de la saison estivale.

L'équipe est formée du lanceur Daniel Gagnon de Lac-Étchemin, du receveur Luc Gilbert d'Asbestos, du joueur de premier but et lanceur Yves Rainville de Varennes et du joueur de troisième but Bruno Pouliot de Sherbrooke. L'an dernier, cette équipe avait disputé une trentaine de matchs.

Il va sans dire que la rencontre ressemble davantage à un spectacle humoristique dans lequel sont impliqués les quatre joueurs de la formation. Il n'en demeure pas moins que le gérant Jean-Claude Côté parle de seulement quatre revers en une dizaine d'années avec une telle formation. Auparavant, il dirigeait les Quatre Mousquetaires d'Asbestos.

Une dernière chance de s'inscrire aux activités

THETFORD-MINES (N.F.) — La période officielle d'inscriptions aux activités aquatiques estivales offertes par le Service des Loisirs de Thetford-Mines se termine ce soir à 20h30. Débutées depuis mercredi, ces inscriptions se prennent dans le hall d'entrée de la Polyvalente de Thetford entre 18h30 et 20h30.

Renaud Lamontagne, régisseur sportif, tenait à faire remarquer que les cours offerts au cegep de Thetford pendant la saison estivale relèvent du Service des Loisirs. Les personnes intéressées à suivre ces cours tant à la piscine de la Polyvalente qu'à celle du cegep ont donc avantage à se prévaloir de cette période d'inscription.

Les cours offerts au cegep vont d'Aqua-bébé au Rouge de la Croix-Rouge en passant par Petit Nageur. Pour les cours d'Aqua-bébé et de Petit nageur, la présence d'un parent est obligatoire dans l'eau. Aqua-bébé s'adresse aux jeunes de 3 ans et moins pendant que Petit nageur est dispensé aux jeunes âgés de 4 et 5 ans.

À la piscine de la Polyvalente, les cours de la Croix-Rouge de Jaune à Blanc inclusivement seront dispensés de même qu'un cours de SNS plage et un cours de moniteur-conjoint. Ce cours est sanctionné à la fois par la Croix-Rouge et la Société Royale.

Pour accommoder les parents des jeunes suivant les cours Aqua-bébé et Petit nageur, des heures supplémentaires ont été ajoutées à l'horaire les lundi et mercredi de même que les mardi et jeudi de 17h00 à 17h30 et de 17h30 à 18h00.

SPÉCIAL

Wonder Muffler

EMISSION CONTROL CENTER

SILENCIEUX
TURBO et STEBRO

DU 30 MAI au 30 JUIN

Pour la plupart des voitures américaines. A partir de **19⁹⁵**

Les systèmes d'échappement et garnitures de freins sont garantis à vie, tant que vous êtes propriétaires de votre voiture.

PNEUS BELMONT Inc.

930, Wellington sud, Sherbrooke (819) 563-6644

Bénéficiez du traitement "Tapis Rouge"



SUPERFÊTE
DES PRIX

La solution face aux mensualités élevées

FORD MERCURY

LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT.



RANGER
A PARTIR DE

5184\$*

*Taxe en sus. Utilisation de 48 mois avec échange d'une valeur de 2000\$. Sujet à l'acceptation de crédit Ford

Consultez votre concessionnaire du RÉSEAU FORD & MERCURY DE L'ESTRIE

MA MAURIS AUTO

Coaticook • 849-2767

CHAMPAGNE

Windsor • 845-2966

BELANGER & VIENS INC.

Magog • 843-3397

V. VAL ESTRIE

Sherbrooke • 563-4466

LE VOITURIER

Sherbrooke • 569-5981

Fouquet

Richmond • 826-3717